J'ai l'honneur de demander à la Société d'ordonner le renvoi du compte de 1892 à la Commission de comptabilité, et de lui proposer d'adopter le projet de budget ci-dessus pour 1894.

Les conclusions de ce Rapport, mises aux voix, sont adoptées, et M. le Président remercie, au nom de la Société, M. le Trésorier des heureux résultats constatés dans sa Note financière.

M. le Président, après avoir rappelé à l'assemblée que, pour devenir *Membre perpétuel* de la Société, on doit donner à celle-ci un capital dont la rente représente au moins la cotisation annuelle, fait connaître que, d'après une décision prise récemment par le Conseil d'administration sur la demande d'un sociétaire, il sera tenu compte aux membres à vie qui désireront devenir membres perpétuels de la somme versée antérieurement par eux pour l'obtention du premier de ces titres; cette somme viendra en déduction de celle nécessaire pour l'achat d'un titre de rente de 30 francs.

M. Malinvaud donne lecture à la Société des communications suivantes :

CHAUBARD ET LA *FLORE AGENAISE*; par **M. D. CLOS**.

En 1821 paraissait la *Flore Agenaise* par M. de Saint-Amans (Agen, 632 pages in-8°), qui la fesait suivre, la même année, d'un fascicule de 12 planches formant *Le bouquet du département de Lot-et-Garonne.*

C'était le premier ouvrage général et complet, puisqu'il englobe la cryptogamie, consacré à la végétation de cette contrée.

L'auteur, avec cette bonne foi caractéristique du vrai savant, y cite ses collaborateurs « sans le secours desquels, dit-il, cet ouvrage n'eût peut-être jamais vu le jour », et mentionne spécialement le nom de Chaubard, ajoutant qu'il ne saurait assez publier les obligations qu'il lui doit : « Plusieurs genres difficiles, les Mousses, les Lichens lui appartiennent en entier; *personne mieux que lui ne connaît les plantes de nos contrées* (*Préface*, p. 8). »

De son côté, le Dr T. Puel, consciencieux explorateur de la flore du Lot, écrit (*Catal. des plant. du Lot*, avant-propos, 2) : « M. Chaubard, qui, comme tous les botanistes le savent, fut le principal rédacteur de la *Flore Agenaise*, vient de mettre la dernière main à un ouvrage qui portera pour titre : *Flore du bassin de la Garonne.* »

Mais quelle part respective attribuer à Jean Florimond Boudon de

Saint-Amans et à Louis-Anastase Chaubard dans la composition de la phanérogamie de cette *Flore*, où la mycologie est l'œuvre du premier?

Je dois au hasard la possession du *Catalogue des végétaux observés dans le département du Lot-et-Garonne*, écrit tout entier de la main de Chaubard et signé par lui *à Agen*, 27 octobre 1816. Comme dans la *Flore*, les plantes y sont classées d'après le système linnéen, mais la vingt-quatrième classe ne comprend que les Cryptogames vasculaires. Il m'a paru que ce manuscrit pourrait fournir des éléments pour la solution du problème; malheureusement, les noms d'espèces n'y sont accompagnés ni de synonymes, ni de remarques et portent rarement l'indication de localités. Toutefois, il nous apprend que, dès 1816, Chaubard et de Saint-Amans étaient en relation et en communication d'idées, et que c'est à partir de cette époque que datent les recherches vraiment importantes du premier.

La demi-page qui termine le *Catalogue* est instructive à cet égard, en même temps qu'elle peint le dévouement de Chaubard à sa science favorite; la voici : « Le reste de la cryptogamie n'a pas été suffisamment étudié pour être encore inséré dans la flore de notre département. Car qui est-ce qui a étudié les Mousses et les Lichens dans la lisière et l'intérieur des Landes? M. de Saint-Amans seul a recueilli et déterminé les Champignons des environs d'Agen; moi (L.-A^se^ Chaubard) qui ai écrit ce Catalogue; que vous ne connaissez pas plus qu'il n'a l'honneur de vous connaître, mais qui ai dans le cœur la *rage* de l'histoire naturelle, je me suis particulièrement occupé des Mousses et des Lichens des environs d'Agen, ma patrie et mon domicile. Je fais bien de temps en temps quelques courses dans les Landes; mais c'est toujours dans la belle saison, époque à laquelle les Cryptogames sont en trop mauvais état pour être étudiées, en sorte que cette contrée est encore vierge pour cette partie.

» M. Lespiault, pour qui j'ai écrit ce Catalogue, est, m'a-t-on dit, sur les lieux et a tout le loisir de s'en occuper (1). Quel bonheur ce serait pour la flore de notre pays si la ferme résolution de s'en occuper le prenait! Je crois que M. de Saint-Amans et moi en pleurerions de joie. Au reste, s'il est un vrai serviteur de l'aimable Flore, la science réclame ses services comme étant le seul de ses adorateurs à portée de lui prêter son secours.

» S'il désire des doubles des Mousses et des Lichens des environs d'Agen, il n'a qu'à parler. Ils sont à sa disposition, et je serai content s'il les accepte avec autant de plaisir que j'en ai à les lui offrir.

(1) Il s'agit probablement de Maurice Lespiault, l'auteur d'une *Notice sur les Champignons comestibles du département du Lot-et-Garonne et des Landes d'Albret*, Agen, 1845, 46 pages.

» Un double de la collection vaudra mieux qu'un Catalogue insignifiant et peut-être lui évitera la peine que les commencements m'ont coûtée. — A Agen, 27 octobre 1816. »

I. La *Flore Agenaise* comprend la description de 2066 espèces, dont 691 Cryptogames et 38 espèces nouvelles.

On doit à Chaubard, abstraction faite de son *Vicia cornigera*, p. 294, simple anomalie du *V. Bobarti*, la création du *Galium constrictum* (1), p. 67, *Bouquet*, pl. 2 (son *G. bibracteatum* étant considéré comme une variété du *G. boreale* L.), des *Cerastium pellucidum* et *obscurum*, pp. 180-181, *Bouqu.*, pl. 4, admis par Lagrèze-Fossat (*Flor. Tarn-et-Garonne*, pp. 50 et 51), par l'abbé Revel (*Essai Flor. Sud-Ouest*, pp. 242-244), et le deuxième aussi par Boreau (*Fl. du Centre*, 3e édit., p. 111); mais ramenés généralement en synonymes, le premier au *C. semidecandrum* L., le second au *C. glutinosum* Fries, bien que leur auteur en eût défendu, en 1833, l'autonomie dans les *Archives de Botanique* de Guillemin, t. I, pp. 46-47; du *Polygonum hybridum*, p. 163, dein *P. Persicari-Piper* (*P. hydropiperi-dubium* Gr. Godr., *Fl. de Fr.* III, 50); des *Verbascum calyculatum*, p. 87, *semi-album*, p. 88, *longiracemosum*, p. 89, tenus tous les trois pour hybrides (voy. Noulet, *Flor. Bass. s.-pyrén.*, 451-452; Bentham in de Candolle *Prodrom.*, X, 224-226); du *Vaillantia crebrifoliata*, p. 424, variété du *Galium vernum* d'après Grenier et Godron (*loc. cit.*, II, 216); de l'*Orchis parvifolia*, p. 369, *Bouq.*, pl. 7, production vraisemblablement hybride, vu sa rareté, aux yeux de ces deux derniers floristes, mais retrouvée dans le Tarn-et-Garonne par Lagrèze-Fossat, à Castel; et ce botaniste donne des détails supplémentaires concernant les caractères de cette Orchidée (*loc. cit.*, 366) rapportée à l'*O. mascula* L. par Duby (*Bot. gall.* I, 444).

Dans le groupe cryptogamique, Chaubard s'attribue la paternité des espèces suivantes : *Batrachospermum precatorium*, 468, *Spiloma reticulatum*, 470 (*Coniocarpum reticulatum* Dub. *Bot. Gall.*, 661), *Lecidea exigua*, 478, *Verrucaria rubella*, 483 (dénomination déjà appliquée en 1795 par G.-F. Hoffmann, *Deutschl. Flora*, II, 174), *V. circumscripta*, 484, les *Lecanora hæmatites*, 492, *crateriformis*, 492, *retorida*, 493, *pruinosa*, 495, *explicata*, 495 (*Placodium candicans* Duby, *loc. cit.*, 661).

La comparaison du *Catalogue* et de la *Flore* dévoile entre eux de grands rapports, et déjà figure au premier le très curieux *Iris* (aujourd'hui *Hermodactylus*) *tuberosa*, que l'on croyait propre à l'Orient, et

(1) Admis par plusieurs botanistes (Lloyd, Noulet, Boreau, etc.), tandis que Grenier et Godron le rapportent en synonyme au *G. debile* Desv. (1818), et MM. Willkomm et Lange à la variété β. *congestum* Gr. God. du *G. debile*.

avec l'indication « Saint-Maurin », espèce probablement naturalisée.

L'un et l'autre inscrivent : 1° *Panicum Crus-Corvi* L., espèce indienne; 2° une espèce de *Scutellaria*, en sus des *S. galericulata* et *minor*, le *S. peregrina* au *Catalogue*, le *S. albida* à la *Flore*, tous deux exotiques; 3° *Cistus laurifolius* L. avec ces indications « environs de Nérac? » au *Catalogue*, « sur le bord d'un petit bois à Tulle, près Lectoure » à la *Flore*, p. 216; 4° *Nigella arvensis*, espèce du nord de la France.

J'ai reconnu qu'un examen minutieux du Catalogue et sa comparaison détaillée avec la *Flore* n'auraient aujourd'hui qu'un intérêt secondaire; car ils devraient se borner à relever quelques erreurs de déterminations, quelques discordances tantôt apparentes, tantôt réelles entre ces deux travaux.

Grande a été la participation de Chaubard à deux publications scientifiques importantes. Bory de Saint-Vincent se l'était attaché pour la rédaction de la partie *botanique* du tome III de l'*Expédition scientifique de Morée* (1832, in-4°), où Chaubard figure en compagnie d'Ad. Brongniart et de Fauché.

Une vingtaine d'espèces considérées comme nouvelles y portent la double signature Bory et Chaubard, et deux seulement, répudiées comme telles par Boissier, l'*Euphorbia curtifolia* (rapporté à l'*E. Myrsinites* L. in DC. *Prodr.* XV, 173) et le *Valerianella incrassata* (rapporté par le même, *Flora Orient.*, III, 106 au *V. eriocarpa* Desv.), celle de Chaubard seul. Mais si Bory, plus spécialement voué aux recherches cryptogamiques, a jugé, non sans raison, devoir revendiquer ses droits à la paternité d'une œuvre dont il avait acquis les matériaux au prix de fatigues et de dangers, la majeure partie du travail afférent aux Phanérogames, à l'exclusion des Orchidées et des Graminées, revient très probablement à Chaubard.

En 1838, paraissait la *Nouvelle Flore du Péloponnèse et des Cyclades, entièrement revue, corrigée et augmentée par M. Chaubard pour les Phanérogames et M. Bory de Saint-Vincent pour les Cryptogames...*, in-folio.

Il convient de signaler encore de Chaubard ses Notes critiques, insérées soit dans les *Annales des sciences d'observation en* 1830, soit dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux en* 1853, ainsi que ses *Fragments de botanique critique*, parus en 1833 (1), dans les *Archives de Botanique* de Guillemin, t. I, pp. 46-48, t. II, pp. 404-411.

Chaubard publiait enfin en 1841 un livre qui échappe à ma compé-

(1) Il donnait aussi la même année le *Bulletin de nouveaux gisements en France de Botanique*.

tence, *L'Univers expliqué par la Révélation* (Paris, 671 pages, in-8°), et en tête duquel il se déclare auteur des *Éléments de Géologie*.

Il est à regretter que sa *Flore du Bassin de la Garonne* qu'il avait entièrement terminée, d'après Puel, n'ait pas vu le jour (1). Aussi Chaubard n'est-il guère connu en phytographie qu'à titre de collaborateur et n'a peut-être pas dans la science la notoriété que devraient lui valoir ses travaux. C'est donc à juste titre que M. Reichenbach fils dédiait son genre *Chaubardia* à ce botaniste *de Flora europæa meritissimo* (in *Botan. Zeitung*, t. X, 1852, p. 671) (2), et aussi son *Centaurea Chaubardiana* (décrit in Reichenbach *Icones Floræ germanicæ*, XV, pp. 34-35 et représenté t. 781, f. 2).

Chaubard n'est jamais sorti en botanique du domaine de la phytographie; mais ce champ est assez vaste pour alimenter l'intelligence de ceux qui ne veulent ou ne peuvent aborder avec fruit d'autres branches de la science des plantes. Malheureusement, il resta sourd aux réformes réalisées en taxinomie par les Adanson, les Jussieu, les de Candolle, les Richard, les Rob. Brown, et cela peut-être à l'instigation de Saint-Amans, qui, dès les premières lignes de la préface de sa *Flore*, se glorifie de n'avoir *point adopté les principes de la nouvelle école* et d'avoir choisi les *enseignes* de Linné. Et pourtant ils avaient, l'un et l'autre, sous les yeux l'exemple de nombreux promoteurs de la révolution scientifique : Ventenat (1794), Du Mont de Courset (1802), Dubois (1803), Lestiboudois (1804), Jaume Saint-Hilaire (1805), Lamarck et de Candolle (1805-1806), Rob. Brown (1810), Kunth (1813), Loiseleur-Deslongchamps (1817), A. Richard (1819), Mérat (1821), etc.

A la date de près d'un demi-siècle, je rencontrai le laborieux Chaubard au Musée botanique, alors généreusement ouvert aux travailleurs, de F. Delessert, bien secondé par son conservateur, d'une bonté parfaite, M. Lasègue. J'entrai en relation avec lui, et j'ai gardé le meilleur souvenir de sa mémoire (3); je suis heureux d'en témoigner ici.

II. De Saint-Amans a été généralement moins heureux que Chaubard quant à la légitimité et au maintien d'espèces nouvelles.

(1) Une publication m'apprend qu'il léguait à sa mort une somme de 6000 francs pour l'impression de cette œuvre élaborée durant une vingtaine d'années; mais que ses héritiers, parents éloignés et riches, obtinrent légalement de ne pas remplir sa volonté. On peut lire dans ce *Recueil*, t. VII, pp. 499-504, une *Note sur l'herbier de feu M. Chaubard*, par le Dr Puel auquel il avait été donné. Cet herbier appartient aujourd'hui à notre secrétaire général, M. Malinvaud, qui s'est rendu acquéreur, après la mort du Dr Puel, des nombreuses collections réunies par ce botaniste.

(2) Toutefois, ce genre d'Orchidées est rapporté par Bentham et Hooker à la section *Promenæa* du genre *Zygopetalum* (*Genera plant.* III, 543).

(3) La mort de Chaubard eut lieu le 20 janvier 1854. Il s'était fixé à Toulouse en 1834.

Laissant de côté son *Clavaria foliacea* et son *Valeriana quadridentata*, dernière dénomination sous laquelle il réunit deux espèces de *Valerianella*, on peut relever :

1° *Salvia pallidiflora* (*Flor. Agen.*, p. 10), rapporté au *S. horminoides* Pourr. par Grenier et Godron, justement admis par Timbal-Lagrave qui le rapproche, tout en le tenant bien distinct, du *S. clandestina* L. (in *Mém. Acad. sc. de Toul.*, 7e série, t. II, p. 239), par MM. Lloyd et Foucaud (*Fl. de l'Ouest*, p. 268), indiquant ses différences avec le *S. Verbenaca* L.

2° *Scabiosa calyptocarpa*, p. 60, rapporté au *S. maritima* L. par la majorité des botanistes, Lagrèze-Fossat (*Flore de Tarn-et-Garonne*, p. 182) excepté.

3° *Tulipa Oculus-solis* (p. 145, *Bouq.*, pl. 5), décrit d'abord sous ce nom par Saint-Amans (in *Recueil Soc. d'Agric. et sc. d'Agen*, I, 75), admis sous cette dénomination, mais sans nom d'auteur, en 1806, par Lamarck et de Candolle dans leur *Synopsis*, p. 159, puis en 1808 sous celle de *T. acutiflora* par Poiret (*Dict. bot. de l'Encycl.*, VIII, 134), enfin, en 1875, par de Candolle (*Flor. franç.* III, 200), sous le vrai nom *T. Oculus-solis* Saint-Am. Comme l'a reconnu de Saint-Amans, cette plante était signalée dès le début du dix-septième siècle par de l'Ecluse, qui, dans l'énumération des Tulipes, écrit : « Præterea quarum flores R. serotinæ similes quæ ab unguibus nigris flavo orbe cinctis Oculus Solis cognominata est » (*Hist.* p. 147). Or, si l'on admet la notation que j'ai récemment proposée dans ce *Recueil* (t. XXXIX, pp. 397-399), peut-être l'espèce devrait-elle être inscrite dorénavant : *Tulipa Oculus-solis* Clus.-Saint-Am. Toutefois à la page précédente, L'Ecluse signale une variété du *T. serotina flava*, appelée *Ochio di sole*.

4° *Ranunculus villosus* (p. 227, *Bouq.*, pl. 5) doit rentrer, d'après l'abbé Revel, dans le *R. Amansii* Jord. (*Diagn.*, 72) et être considéré aussi comme synonyme du *R. silvaticus* Gren. non Thuill., et aussi en partie des *R. tuberosus* Lap. et *nemorosus* DC. (*loc. cit.*, p. 110).

5° *Centaurea mutabilis* (in *Mém. du Mus. d'hist. natur.* I, 477, t. 24 et *Fl. Agen.*, 361, *Bouq.*, pl. 6), admis d'abord à titre d'espèce par Loiseleur-Deslongchamps (*Flor. gall.* II, 209), par Duby (*Bot. gall.*, 290), et encore par de Candolle (*Prodr.* VI, 572), il est dénommé *C. nigro-solstitialis*, par Grenier et Godron aux yeux de qui il est *certainement* un hybride des *C. nigra* et *solstitialis* (*loc. cit.* II, 244).

6° *Serapias lancifera* (p. 378, *Bouq.*, pl. 9, 1821). Rapporté par la plupart des phytographes au *S. longipetala* Pollin. (1822), il devrait, s'il représente un type spécifique, être inscrit avant ce dernier, mais, comme lui, au rang de synonyme du *S. pseudo-cordigera* Moric. (1820).

Mais, d'une part, la plante offre de très grandes variations, ce dont témoignent les figures qui en ont été données; d'autre part, : 1° Boutigny et de Forestier avaient distingué, en 1853, un hybride des *S. Lingua* et *longipetala*, dénommé par ce dernier botaniste *S. intermedia* (in Billot, *Archiv. Flore de Fr. et d'All.*, 264-265); 2° tandis que Saint-Amans énonce les différences de son *S. lancifera* avec les *S. Lingua* et *cordigera*, de Larambergue et Timbal-Lagrave ont décrit deux hybrides *cordigero-lingua* et *linguo-cordigera*, dont le premier, trouvé à Carlet et à Castres en compagnie des deux parents, les relie si bien, dit Timbal, qu'il pourrait autoriser les botanistes réducteurs à réunir en une seule espèce les *S. cordigera*, *longipetala* et *Lingua* (*Mém. sur quelq. hybrid. d'Orchidées*, 2e édit., pp. 33-35). Comment dès lors distinguer légitimement le *S. pseudo-cordigera* Moric. de cet hybride, et ne conviendrait-il pas, abstraction faite du *S. occultata* J. Gay, de revenir à l'opinion de Duby n'admettant que les deux espèces linnéennes, *S. Lingua*, *S. cordigera*, mais avec intercalation des hybrides signalés?

De Saint-Amans a eu l'heureuse inspiration de créer le mot *Phanérogamie*, « mot adopté, dit-il, par tous les botanistes, sans qu'on cite, sans qu'on sache peut-être même le nom de celui qui le premier l'a proposé » (*Flore Agenaise*, 1821, *Préface*, p. 12). Il est à tort attribué à Linné par Jourdan (*Diction. des termes des sciences naturelles*, II, 248), par Thiébaut de Bernéaud (in *Diction. pittor. d'hist. nat.* VII, 370) et par d'autres. Saint-Amans l'a consigné, dit-il, dans le *Journal des sciences utiles* de Bertholon, année 1791, nos XVII et XVIII, pp. 283, 285, 291. Ventenat, accusé par lui d'en avoir fait usage sans le citer, l'emploie en effet sans indication de provenance, dans son *Tableau du règne végétal* de l'an VII (1798), t. I, p. 439, t. IV, pp. 134, 140, 141, suivi en 1806 par Lamarck et de Candolle (*Synops. Plant.* 120), en 1813, par de Candolle (*Théor. élém.*, 219), en 1817, par Loiseleur-Deslongchamps (*Nouv. voyag. dans l'Emp. de Flore*, I, p. 60, II, p. 17), en 1820, par Marquis (*Esquisse du règne végét.*, 9), en 1821, par Saint-Amans (*Flore Agen.*, pp. 12, 21) (1).

Tandis que, dans le *Synopsis* cité, la classe 2 ou des *Monocotyledones* est subdivisée en *Cryptogamæ* et *Phanerogamæ*, Ventenat (*loc. cit.* 134), dressant le *tableau synoptique* des plantes, y établit deux divisions primaires, *Cryptogames* et *Phanérogames*, les Cryptogames considérées soit dans le système sexuel comme la vingt-quatrième classe, soit dans la classification de Lamarck (*Dict. bot. de l'Encyclop.*

(1) Ces détails ont échappé à M. Alph. de Candolle, écrivant en 1883 : « *Phanerogamia* ou *Phanerogamæ* est un nom moderne, surtout dans le sens d'une grande classe. Il n'est pas dans Linné. En 1813, de Candolle s'en est servi... » (*Nouv. remarq. sur la nomencl. botan.* pp. 15-16

II, 31, 33) comme la sixième, acquérant déjà en 1798, par l'effet de cette bifurcation encore maintenue de nos jours, l'importance d'embranchement.

En 1815, de Mirbel admet aussi cette bifurcation; mais, muet à propos de *Phanérogames*, il lui substitue, bien à tort, *Phénogames*, *Phænogamæ* (*Élém. de physiol. vég. et de bot.* II, 577), dernier mot qu'il emprunte à Willdenow, 1804.

A signaler enfin, à l'acquit de Saint-Amans, l'innovation effectuée par lui — du moins je n'en trouve pas trace auparavant — d'indiquer par des majuscules les degrés de vulgarité ou de rareté des espèces inscrites dans la *Flore*, signes qu'il emprunte, dit-il, aux antiquaires (*Préface*, 11).

LE *CORYDALIS FABACEA* Pers. DANS LE JURA;
par **M. Alfred CHABERT**.

Le *C. fabacea* n'avait pas encore été signalé dans le Jura, lorsque, dans une excursion faite, en avril 1880, au col de la Faucille et au mont Colombier de Gex (1), je le trouvai en abondance sous les buissons de CYTISUS ALPINUS, voisins d'une grange bâtie non loin des Rattières, sur le versant oriental du Colombier. Le lendemain, à Genève, j'en remis des échantillons frais à Déséglise qui m'offrit de les communiquer à la Société botanique de cette ville. L'a-t-il fait? Je l'ignore. Il n'en existe aucune mention dans les Bulletins de cette Société.

Dix ans plus tard, en 1890, M. Beauvert, ayant retrouvé la plante sur la même montagne, la signala à la Société qui, l'année suivante, en 1891, dans une herborisation officielle, y constata sa présence (2).

Tout récemment, le 13 mai dernier, je parcourus le Grand Colombier, en montant de Culoz au Signal de Cuerme et en suivant de là les crêtes jusqu'aux Granges de FRény, d'où je descendis à Seyssel. Or, sous les buissons du versant oriental, le long des crêtes, depuis le Signal de Cuerme, jusqu'à la cime du Grand Colombier et aux Granges dites de Colombier, pendant un trajet de 4 kilomètres, je rencontrai fréquemment le C. FABACEA, le plus souvent en compagnie de l'ANEMONE RANUNCULOIDES que je n'avais pas encore vu à pareille altitude (1400 à 1500 mètres). Presque partout il était en fruits mûrs, parfois les capsules ouvertes avaient déjà laissé échapper leurs graines; il n'était en

(1) Il existe, à 50 kilomètres de distance, deux montagnes portant le nom de Colombier : celui de Gex, appelé aussi mont Colomby par la carte au 1/80000 de l'État-major français, et le Colombier de Culoz ou Grand Colombier.

(2) *Bull. Soc. bot. Genève*, n° 2, p. 60 (1892).